

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Lumière profuse ; splendeur.
L'été s'impose et contraint
toute âme au bonheur.”

André Gide



Le chiffre

Plus de

30 000

décès dus à la Covid-19
en France, une barre
franchie vendredi dernier

► 2 et 3 **Aymeric
Robin, nouveau
Président de la
CAPH**



► 4  **Travaux
d'été**

► 8

Un feu d'artifice surprise !

Actus...

Félicitations
aux bacheliers !

En raison de la crise sanitaire, les épreuves du baccalauréat n'ont pu se dérouler comme à l'accoutumée.

Le jury a tenu compte des notes obtenues lors du contrôle continu, ainsi que du parcours de chaque élève et des efforts fournis, notamment, lors du confinement.

À Saint-Amand-les-Eaux, le taux de réussite a atteint les 92%. Plus d'un élève sur deux a obtenu une mention. Bravo !

Votre LVAhebdo
prend des vacances

Comme chaque année, la parution de votre hebdomadaire municipal sera interrompue à l'occasion de la pause estivale. Retrouvez votre prochain numéro dans votre boîte aux lettres jeudi 27 août. En attendant, continuez de vous informer en vous connectant régulièrement sur www.saint-amand-les-eaux.fr et sur www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux.

Toute l'équipe vous souhaite de belles vacances !

► Nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous faire part de vos informations et de vos propositions d'articles sur lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr et au 03 27 22 49 70.



La Porte du Hainaut



Alain Bocquet : « J'ai décidé de tourner la page d'une présidence que j'ai occupée près de 20 ans »

Le nouveau conseil communautaire s'est réuni samedi 11 juillet sur le site Arenberg Créative Mine pour une première séance marquée par l'élection du président. Aux commandes depuis deux décennies, Alain Bocquet a décidé de passer le relais...

Il en est l'un des pères fondateurs. Il l'a aidée à se développer, à s'affirmer. Aujourd'hui, La Porte du Hainaut a atteint l'âge de la maturité. Vingt ans. Et ce n'est pas sans émotions qu'Alain Bocquet a annoncé renoncer à sa présidence. « J'ai décidé de tourner la page. »

Dans son discours, le maire de Saint-Amand-les-Eaux (qui sera « présent » sans être « pesant ») est revenu sur l'histoire, riche, de l'agglomération. « En 2000, nous avons, avec quelques élus de l'arrondissement, travaillé à construire ce paquebot de La Porte du Hainaut qui, en janvier 2001, s'est lancé dans un océan d'incertitudes. »

« Chaque commune compte pour une, chaque habitant compte pour un »

Globalement, le voyage « ne s'est pas trop mal passé même s'il y a eu quelques tangages. » Et de pointer du doigt « les restrictions drastiques des subventions d'État (...) Nous avons agi, lutté, résisté (...) Nous avons tenu bon. »

Guidé par un grand principe (« Chaque commune compte pour une, chaque habitant compte pour un »), « le paquebot a trouvé sa vitesse de croisière avec un équipage renforcé : il y avait 35 communes au départ, nous en sommes à 47 aujourd'hui. »

Le bilan parle de lui-même. « Nos finances sont restées saines. Nos dépenses d'investissement repré-

sentent 218 euros par habitant, contre 119 euros au niveau national (...) L'accent tonique de notre action s'est surtout porté sur le développement économique et l'emploi. » Et de citer la reconquête des friches industrielles ou l'installation, sur le territoire, de plusieurs fleurons à l'instar de GSK ou de Safran-Air France-KLM... Les petites structures n'ont pas été oubliées, bien au contraire. À titre d'exemple, près de « 850 TPE/PME ont été aidées durant la crise sanitaire » dont 160 structures amandinoises (lire page 3).

À la fin du discours, l'ensemble des élus de La Porte du Hainaut se sont levés pour applaudir et féliciter chaleureusement Alain Bocquet pour le travail accompli au cours des 20 dernières années. ◀





La Porte du Hainaut

Aymeric Robin au gouvernail

Les conseillers communautaires ont choisi un nouveau capitaine en la personne d'Aymeric Robin.

Qui pour succéder à Alain Bocquet ? Deux candidats se sont proposés : Anne-Lise Dufour-Tonini (maire de Denain) et Aymeric Robin (maire de Raismes). C'est ce dernier qui a remporté l'élection avec près de 60% des suffrages (51 voix pour Aymeric Robin contre 38 pour Anne-Lise Dufour-Tonini). Lorsque les résultats ont été

proclamés, des applaudissements nourris ont retenti. Avant de rejoindre son siège, Aymeric Robin a tenu à saluer du coude Anne-Lise Dufour-Tonini et son prédécesseur, Alain Bocquet. Deux gestes symboliques qui illustrent la volonté du nouveau président de travailler dans le consensus et la continuité. « Nous serons comptables d'un

héritage » avait-il déjà déclaré juste avant le scrutin. « Comme l'a rappelé Alain Bocquet, chaque commune compte pour une. Il nous faut travailler avec le souci du consensus et du rassemblement, au-delà de nos sensibilités, de nos divergences. N'oublions pas pour qui nous sommes là : les 162 000 habitants de la Porte du Hainaut. » ◀

Quinze vice-présidents parmi lesquels un adjoint au Maire, Jean-Marc Mondino

« Mettons en commun ce que nous avons de meilleur et enrichissons-nous de nos mutuelles différences. » Cette citation de Paul Valéry, reprise par Aymeric Robin, s'est concrétisée au cours de la séance puisque les élus communautaires ont participé à la construction d'un exécutif représentatif, et de la ruralité, et de l'urbanité, dans un « esprit d'ouverture et de respect des territoires. » Quinze vice-présidents ont ainsi été installés parmi lesquels un conseiller municipal amandinois, l'adjoint à la culture et au tourisme, Jean-Marc Mondino. Les élus ont ensuite procédé à la désignation des membres du Bureau. Il se composera, comme lors



des précédents mandats, des 47 maires de l'agglomération dont le Maire de Saint-Amand et des vice-présidents. Une délibération adoptée à l'unanimité, tout comme celle portant sur les délégations confiées à l'exécutif. Installé, le nouveau conseil communautaire est fin prêt à relever les défis de demain.

Les quinze vice-présidents

- 1^{er} VP : Michel Quiévy, maire de Mortagne-du-Nord
- 2^e VP : Anne-Lise Dufour-Tonini, maire de Denain
- 3^e VP : Salvatore Castiglione, maire de Wallers-Arenberg
- 4^e VP : Bruno Saligot, maire d'Escaudain
- 5^e VP : Pascal Jean, maire de Neuville-sur-Escaut
- 6^e VP : Isabelle Denizon-Zawieja, conseillère municipale de la Ville de Rœulx
- 7^e VP : Nathalie Colin, maire de Rosult
- 8^e VP : Jean-Marc Mondino, adjoint au Maire de la Ville de Saint-Amand-les-Eaux**
- 9^e VP : Jean-François Delattre, maire de Haspres
- 10^e VP : Dalila Duwez-Guesmia, maire de Lourches
- 11^e VP : Jean-Noël Broquet, maire de Thun-Saint-Amand
- 12^e VP : Jean-Paul Ryckelynck, maire de Haveluy
- 13^e VP : Jean-Michel Michalak, maire de Sars-et-Rosières
- 14^e VP : Christophe Pannier, maire de Bruille-Saint-Amand
- 15^e VP : Jean-Claude Messenger, maire de Lecelles

Neuf conseillers communautaires amandinois

Alain Bocquet
Cécile Grasso-Nowak
Fabien Roussel
Noura Atmani
Jean-Marc Mondino
Hélène Da Silva Collier
Didier Legrain
Pascale Teite
Éric Renaud

Covid-19 : 160 TPE/PME amandinoises soutenues par la Porte du Hainaut

En avril dernier, alors que la France se confinait, La Porte du Hainaut s'organisait pour apporter son écoute et son soutien aux TPE, PME, artisans et commerçants du territoire. 71 agents ont ainsi été mobilisés pour prendre contact avec 2 800 structures. Au total, 840 aides ont été distribuées pour un montant total de 800 000 euros. À Saint-Amand-les-Eaux, 160 entreprises ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 154 660 euros.



Voiries

Attention travaux estivaux



Comme chaque année, la Ville profite de la période des vacances pour entreprendre des travaux d'entretien, notamment sur la voirie. Quels sont ceux qui généreront des modifications de la circulation ? Consultez le planning ci-dessous pour prendre vos dispositions, dès maintenant. Bien qu'ils puissent engendrer quelques contraintes, ces chantiers participent avant tout à l'embellissement de la ville et à l'amélioration du cadre de vie.

Les modifications de circulation

DU MARDI 21 AU JEUDI 23 JUILLET

Un giratoire en enrobé va être créé à l'intersection de la rue de Verdun et de l'avenue des Platanes.

Durant les travaux, la rue de Verdun ne sera plus empruntable. Quant à l'avenue des Platanes, la circulation sera gérée par des feux tricolores.

DU VENDREDI 24 AU LUNDI 27 JUILLET

Un accès gravillonné va être aménagé rue de l'Écluse. En conséquence, le chemin de halage sera fermé à la circulation.

DU MARDI 28 AU JEUDI 30 JUILLET

Le Département va entreprendre des travaux de réfection de la couche de roulement, rue du Moulin Blanc (du giratoire situé devant le collège au pont du Moulin Blanc) et rue Albert-Camus (à partir de l'entrée de la zone d'activités du Marillon jusqu'au pont du Moulin Blanc).

Durant les travaux, le stationnement et la circulation ne seront plus possibles. Des déviations seront mises en place.

► Pour vous rendre vers l'Alène d'Or à partir de la rue du 2 septembre, vous pourrez emprunter le boulevard Georges-Donnez (tronçon 1 du contournement Nord-Ouest), la route de Roubaix, la rue du Carme, la rue de la Wemberghe et la route de Lille (et vice-versa).

► Pour vous rendre rue Albert-Camus à partir de la rue des Ormeaux, vous serez invité à passer par Millonfosse (rue Salengro puis route d'Hasnon) pour déboucher sur la route de Lille (et vice-versa).

DU LUNDI 27 AU VENDREDI 31 JUILLET

Le Département va réaliser des travaux de réfection de la couche d'usure au niveau de deux giratoires de la rocade : celui de Thermal et celui de la bouteille d'eau. Durant les travaux (qui seront effectués la nuit), la route sera fermée à la circulation. Des déviations seront mises en place.

DU MARDI 28 JUILLET AU VENDREDI 7 AOÛT

Rue Mathieu-Dumoulin, des places de stationnement en enrobé vont être réalisées, ainsi qu'un trottoir en pavés de récupération. Des feux tricolores seront installés pour gérer la circulation.

DU LUNDI 10 AU MARDI 11 AOÛT

Rue de Rivoli et carrefour de l'Europe, des enrobés vont être refaits. En conséquence, la circulation sera restreinte. La rue de Rivoli sera barrée le temps d'une journée, les automobilistes seront priés de suivre la déviation.

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AOÛT

Un giratoire en enrobé rouge va être aménagé place du 11 novembre. Durant le chantier, la circulation sera gérée par des feux tricolores. L'accès à la rue Thiers sera maintenu.

LES 17, 18 & 20 AOÛT

Devant l'arrêt de bus de l'avenue des Platanes, les caniveaux vont être réparés. Des feux tricolores permettront de gérer la circulation.

LUNDI 24 AOÛT

Des travaux de réfection vont être menés au niveau des caniveaux de la rue Henri-Dunant. La route sera barrée à la circulation, les automobilistes pourront suivre la déviation.

DU LUNDI 24 AU VENDREDI 28 AOÛT

Le Département va s'atteler à la réfection de la couche d'usure de la rue de la Grise Chemise (entre les deux giratoires). La circulation ne pourra s'effectuer que dans un sens, une déviation sera donc mise en place.

ET AUSSI...

► Courant août, le renouvellement du marquage au sol de la route de la Fontaine-Bouillon va entraîner quelques restrictions de circulation.

► Des adoucisseurs vont être créés au niveau des trottoirs route de Thermal à la fin août et début septembre.

Les restrictions de stationnement

DU LUNDI 17 AU MERCREDI 19 AOÛT

Un cheminement piétonnier va voir le jour rues des Tisseurs, des Murs et du Petit Repas. Pour permettre le bon déroulement des travaux, le stationnement sera interdit sur certaines zones.

DU MERCREDI 19 AU JEUDI 20 AOÛT

Rue des Viviers du Clos, des travaux de réfection d'enrobé vont entraîner des restrictions de circulation. Il ne sera plus possible de garer sa voiture sur l'emprise du chantier.

DU MERCREDI 19 AU VENDREDI 21 AOÛT

Des aménagements vont être réalisés au niveau du parking situé au croisement de la rue Kennedy et de la rue des Murs. Le stationnement ne sera donc plus possible durant ce laps de temps.

ET AUSSI...

► Trois places de stationnement en dalles engazonnées vont être créées devant l'école Georges-Wallers début août.

► L'enrobé du parking de la salle Maurice-Hugot va être refait les 18 et 20 août. Le stationnement sera interdit sur la zone de chantier.

► Sur le parking Rivoli et au niveau du parvis de la mairie, des espaces minéralisés vont être aménagés en lieu et place d'espaces engazonnés, entre le 19 et le 21 août. Il ne sera pas possible de garer son véhicule sur la zone de chantier durant l'intervention.

À savoir

Le planning ci-dessus reste prévisionnel : les travaux inscrits sont susceptibles d'être repoussés en cas d'aléas météorologiques. ◀



Quid des écoles et autres bâtiments publics ?

Coup de peinture, remise en état des sanitaires... Des travaux de rafraîchissement vont être menés dans les bâtiments publics, en particulier dans les écoles, en vue d'être prêts pour la rentrée. Des aménagements spécifiques seront prévus pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. Le dispositif du Gouvernement devrait être porté à notre connaissance fin juillet.



Santé

Pas de vacances pour la Covid-19 : cet été, restons vigilants

« Vacances, j'oublie tout... » Tout, sauf les gestes barrières, seuls à même de vous protéger contre la Covid-19. Car la pandémie sévit toujours. Même si, en France métropolitaine, elle reste maîtrisée (ce pourquoi l'état d'urgence sanitaire a été levé), la prudence doit rester de mise.

Qui dit « vacances » dit « voyages », « déplacements » et donc « brassages de populations »... Or, « le virus circule encore » comme l'a souligné le président du Conseil scientifique, Jean-François Delfraissy, lors d'un entretien avec l'AFP (Agence France Presse). La prudence reste donc de mise.

Des gestes simples pour profiter de l'été en toute sécurité

Simple à adopter au quotidien, ces quelques gestes deviendront vite des réflexes. Ce qu'il faut retenir :

- ▶ Vous vous touchez le visage plusieurs centaines de fois par jour, souvent sans même vous en rendre compte ! Pour éviter tout risque de contamination, il suffit de **se laver les mains régulièrement** avec du savon ou avec du gel hydroalcoolique pendant au moins trente secondes. Pensez-y avant chaque repas et avant chaque activité.
- ▶ **Respectez une distance de sécurité d'au moins un mètre**, avec les inconnus comme avec les proches avec lesquels vous ne cohabitez pas. Pour dire bonjour, vous pouvez opter pour des bisous volants ou pour un salut de la main.
- ▶ **Portez un masque** lorsque la distance de sécurité ne peut pas être respectée.
- ▶ Une envie irrésistible d'éternuer ou de tousser ? Faites-le dans votre coude ou **utilisez un mouchoir à usage unique**.

Les rassemblements de plus de 5 000 personnes interdits

Lorsqu'un événement n'est pas susceptible de rassembler, en même temps et sur un même site, plus de 5 000 personnes, il peut en principe avoir lieu, moyennant la mise en place d'un protocole sanitaire garant du bon respect des gestes barrières et des distances physiques. Les rassemblements de plus de 5 000 personnes restent interdits, ce pourquoi, à Saint-Amand-les-Eaux, la fête nationale n'a pu se dérouler sous sa forme habituelle. ◀

Mieux vaut prévenir que guérir

En France, la Covid-19 poursuit sa progression. Pas un jour ne passe sans que des centaines de nouveaux cas ne soient détectés. Rien qu'entre le 9 et le 10 juillet, 658 malades supplémentaires ont été comptabilisés. Le nombre de décès recensés depuis le début de l'épidémie a, quant à lui, dépassé la barre des 30 000 vendredi dernier. Aucune tranche d'âge n'est épargnée. Or, malgré les recommandations, les gestes barrières sont encore trop souvent dédaignés. À titre d'exemple, des milliers de personnes se sont amassées à Nice samedi 11 juillet, à l'occasion d'un concert. Mardi, le Président de la République a annoncé que le port du masque dans les lieux publics clos serait rendu obligatoire, probablement au 1^{er} août. **Agissons maintenant**. Prenons la mesure de la situation : protégeons-nous les uns les autres.

2 questions à...

Docteur Anthony Haro, président de la SPEMED*



Comment la situation évolue-t-elle dans l'amandinois ?

J'ai échangé avec l'ensemble des membres de la SPEMED pour que vous ayez une vue d'ensemble des médecins de l'amandinois. Un exemple significatif : un cas de Covid-19 a été décelé par un confrère à la suite d'une consultation pour un nez qui coule. Le virus est polymorphe, il se déguise de plein de façons différentes. Il ne se manifeste pas forcément par une toux ou une fièvre... Il est donc primordial de consulter en cas de diarrhée, de douleurs abdominales, d'essoufflement, de rhinite, de maux de tête, de perte de poids ou de fatigue... Le moindre signe doit alerter. Nous pourrions orienter vers un test naso-pharyngé.

Il faut tester le plus grand nombre de personnes. Car on devient contaminant au moindre signe clinique. Or, les médecins et la médecine ont leurs limites. Si le test s'avère positif, nous prodiguons un accompagnement mais il n'y a pas de traitement.

Pourquoi est-ce important de respecter les gestes barrières durant les vacances ?

Beaucoup de médecins se prononcent en faveur d'une intelligence collective, en opposition à l'inconscience collective. Les vacances s'accompagnent d'une certaine légèreté, or, la responsabilité individuelle s'avère primordiale pour casser la chaîne de transmission virale. Si on ne respecte pas les gestes barrières, une deuxième vague va arriver, plus vite, plus forte.

Je conseille aussi l'utilisation de l'application Stop-Covid, qui est sécurisée et qui vous indique si vous avez été à proximité d'un sujet porteur, déclaré par un test PCR. En ce cas, il faudra se faire dépister. La lutte contre la Covid-19 est l'affaire de chacun. Il faut rester vigilant.

* *SPEMED : Association de formation médicale continue des généralistes et spécialistes de l'amandinois*

Sport



Où et comment faire du sport cet été ?

Avez-vous déjà pratiqué la marche afghane ? Adoptée par les peuples nomades, cette technique consiste à coordonner sa respiration au rythme de ses pas. Amélioration de la circulation sanguine, oxygénation de l'ensemble du corps... Les bienfaits sont nombreux.

Vous souhaitez vous initier ? Profitez des vacances pour découvrir cette activité et bien d'autres grâce à « L'été dans vos quartiers ».

Athlétisme, boxe, tennis, football, rugby ou danse pour les enfants et les adolescents ; step, cross fit, circuit training ou remise en forme pour les adultes ; gymnastique ou randonnée pour les seniors... Il y a du choix pour tous : associations et éducateurs sportifs de la Ville seront heureux de vous accueillir.

► Informations et programme sur www.saint-amand-les-eaux.fr



Football

Damien Perquis, 34 ans, ancien gardien du VAFC signe pour le SAFC

Lorsque le nom du gardien évoluant en ligue 2 au VAFC a été proposé au club, Saint-Amand a sauté sur l'occasion. Recruter un gardien n'était pas une priorité mais une telle opportunité ne se refuse pas. « Damien Perquis est une aubaine pour le club » souligne le nouvel entraîneur, Patrice Selle. « C'est un garçon qui vient du milieu professionnel. Le club est impressionné d'avoir un tel joueur. Il correspond aux ambitions du SAFC et fait maintenant partie du puzzle au même titre que les autres joueurs » affirme le responsable de l'équipe seniors.

Fort des valeurs que représente le SAFC, Damien Perquis a décidé d'intégrer l'équipe seniors. Avec 130 matchs à son actif dans le club de Valenciennes, il pourra apporter son expérience du haut niveau aux plus jeunes. Un atout quand on sait que cette saison sera un championnat élevé et de qualité. Damien Perquis s'engage dans cette nouvelle aventure après être libéré de son contrat au VAFC. « Il sera notre tête de gondole et renverra une image professionnelle, remplie de valeur et de simplicité ». Fier de ses nouveaux joueurs, l'entraîneur garde le sens de la gagne avec en tête la montée. « Nous devons terminer premier mais surtout, gagner avec un comportement exemplaire et sportif dans le respect. Donner une bonne image et ne pas décevoir ». ◀



Loisirs

Une déferlante d'activités au centre aquatique cet été !

Piquer une tête sur un coup de tête au centre aquatique ? C'est possible ! Jusqu'au 30 août, retrouvez :

- Des structures gonflables, le Bimb Gliss et le Ventrigliss (uniquement l'après-midi) au niveau du bassin sportif. Pour les plus petits, un toboggan dans le bassin ludique.
- Pour les nageurs, mise à disposition de toutes les lignes d'eau entre 12h et 13h30. En-dehors de ces créneaux, entre cinq et sept lignes d'eau leur sont constamment réservées.
- Une « Happy Swim Hour », du lundi au vendredi, de 19h15 à 20h30, au tarif de 3€ pour les habitants de la SPL, comme pour les extérieurs. Les billets d'entrée sont à acheter en ligne sur le site Internet.
- Le retour des activités (AquaBike, AquaGym, AquaFitness, Bébé Nageur et WorkOut).
- Des leçons de natation pour enfants qui tiennent compte du niveau de chacun. ◀

► Vous pouvez vous rendre au centre aquatique avec votre propre matériel (brassards, planche en mousse, palmes...) si vous vous engagez à le nettoyer et à le désinfecter avant usage. Le port du masque reste obligatoire de l'entrée jusqu'aux casiers, puis des casiers jusqu'à la sortie de l'établissement. Plus d'informations sur les activités et le protocole sanitaire sur www.dragondeau.fr. Possibilités d'acheter son entrée, de recharger sa carte ou de réserver son activité en ligne

Agenda



Initiation à la boxe

VTT

Parcours Foot

L'été dans vos quartiers : découvrez le programme de ces quinze prochains jours

L'été est au zénith dans les quartiers ! Quelles activités rythmeront vos prochaines journées ? Découvrez le programme en avant-première sur www.saint-amand-les-eaux.fr. Vous recevrez également un flyer dans votre boîte aux lettres très prochainement. Pour rappel, conformément au protocole sanitaire en vigueur, la capacité d'accueil est limitée : il est donc essentiel de réserver auprès de la Régie jusqu'à la veille de l'activité ou sur place, le jour J. Vous n'êtes pas encore en possession de votre Pass' « L'été dans vos quartiers » ? Il est toujours possible de s'inscrire. Le formulaire à remplir est disponible sur le site Internet de la ville.

► Contactez la Régie par téléphone au 03 27 22 48 77 ou par mail via regie@saint-amand-les-eaux.fr. Le service se situe cour de l'Échevinage et vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le planning des activités d'août vous sera communiqué à partir du lundi 27 juillet, sur Internet et par le biais de flyers.

Loisirs

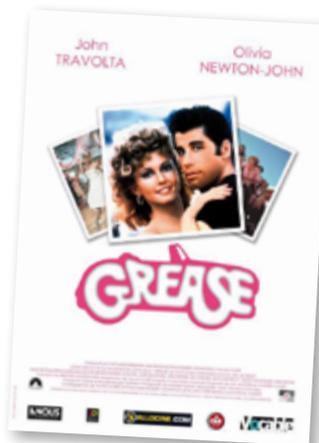
Grease à l'affiche du cinéma Drive-In de juillet

Vous souvenez-vous de cette scène de Grease dans laquelle Danny (incarné par John Travolta) et Sandy (Olivia Newton-John) flirtent dans une voiture, à l'occasion d'un cinéma plein air ? Vous pourrez de nouveau la visionner, voire la vivre, à l'occasion du drive-in gratuit organisé vendredi 31 juillet à partir de 22h au parc de la Scarpe. Une formule garante de la sécurité sanitaire.

Pour permettre à tous de bénéficier d'une visibilité optimale, seuls les véhicules légers seront autorisés. Les SUV, Monospace et 4X4 seront placés à l'arrière. Il est vivement conseillé de se limiter à trois personnes par automobile.

Le son du film sera diffusé via la bande FM, ce pourquoi la voiture devra être équipée d'une radio.

Les places sont limitées, la réservation s'avère indispensable. Appelez au 03 27 22 49 69 ou envoyez un mail sur billetterie@saint-amand-les-eaux.fr



► Un deuxième drive-in aura lieu mercredi 26 août à 21h30 au parc de la Scarpe avec le film « Astérix et Cléopâtre », réalisé par Alain Chabat. Les réservations seront lancées à compter du lundi 17 août.



Pasino 03 27 48 19 00
contact-stamand@partouche.com

DIM. 11 OCT.
The Voice's machine : un imitateur différent
► 18:00

MER. 4 NOV.
Singularité avec Fabien Olicard
► 20:30

Cin'Amand 03 27 40 96 69 - www.cinamand.fr
JUSQU'AU 21 JUIL.

Marathon dragon ball - Pat'patrouille: la grande course - Adorables - Mon ninja & moi - The dark knight - Django unchained - 1917 - Scooby ! - Tout simplement noir - L'aventure des Marguerite - Divorce club - The hunt - The demon inside - La bonne épouse - En avant - Sonic - 10 jours sans maman - De Gaulle - Invisible man - Nous les chiens.

JUSQU'AU 21 AOÛT



ANIMATIONS GRATUITES
L'été débarque dans vos quartiers

► Les programmes de la deuxième quinzaine de juillet sont disponibles sur le site de la Ville ainsi que toutes les informations pratiques.

DIM. 19 JUIL.

CIRCULATION DU PETIT TRAIN À VAPEUR

► Lire p 8

LES 20 & 22 JUIL.

PERMANENCES INSCRIPTIONS pour les sorties du CCAS

► Lire p 8

JUSQU'AU 30 AOÛT

CENTRE AQUATIQUE
C'est l'été Au Dragon d'Eau - Activités estivales



► Lire p 6

VEN. 31 JUIL.

CINÉMA
Séance drive-in

► Lire ci-contre

DIM. 16 AOÛT.
Don du sang

► Lire p 8

Tout l'agenda sur  

En bref...

Exposer au marché de Noël, ça vous tente ?



C'est un marché de Noël « nouvelle formule » qui vous sera proposé en fin d'année. Sur la Grand'place, chalets et animations instilleront un esprit de fête... La Ville travaille actuellement sur l'évènement. Ainsi, des dates ont déjà été arrêtées : ce sera du **11 décembre au 3 janvier**.

Et si vous y participiez en tant qu'exposant ? Les modalités de participation et le bulletin d'inscription seront mis en ligne sur le site Internet de la Ville dans le courant de l'été.

Restez connecté !

▶ www.saint-amand-les-eaux.fr

Fête nationale

Un feu d'artifice surprise

En accord avec la municipalité et pour célébrer la fête nationale, le Pasino a offert aux Amandinois un feu d'artifice dans la soirée du lundi 13 juillet. Les fusées ont été tirées depuis le parking du centre aquatique.

Le lieu et l'heure ont été tenus secrets afin d'éviter les rassemblements en ces temps de crise sanitaire et les mouvements de foule, notamment aux abords de la rocade, ce qui aurait pu s'avérer dangereux.

Nous espérons que vous avez été nombreux à profiter du spectacle en toute sécurité, depuis votre balcon ou votre jardin.



Transport

Des billets de train à 1 euro pour s'évader dans les Hauts-de-France

La Région relance l'opération l'ÉTER : 5 000 billets de train à 1 euro sont actuellement en vente. Les tickets sont valables tous les jours de la semaine et vous n'êtes plus dans l'obligation de faire l'aller-retour dans la journée. L'opération court jusqu'au 30 août 2020. Profitez-en ! N'oubliez pas : les masques sont obligatoires en gare et à bord des trains. Une distance doit également être respectée entre les différents voyageurs.

Parmi les destinations : Wimereux, Le Touquet, Berck (Rang-du-Fliers), Amiens, Chantilly, Compiègne, Laon, Le Quesnoy, Bergues, Abbeville, Lille, Cambrai... Touristique, Saint-Amand-les-Eaux fait évidemment partie des villes à visiter ! Elle devrait attirer de nombreux habitants des Hauts-de-France.

▶ Plus d'informations sur www.ter.sncf.com/hauts-de-france

▶ SORTIES CCAS

Le CCAS organise des sorties à la mer pour les seniors et les familles. Les inscriptions auront lieu à l'espace Raymond-Bédé (halle de distribution) de 9h à 13h et de 14h à 17h aux jours suivants :

- ▶ **Lundi 20 juillet** pour la sortie Familles à Malo-les-Bains organisée samedi 25 juillet ;
- ▶ **Mercredi 22 juillet** pour la sortie Seniors organisée à Bray-Dunes jeudi 30 juillet ;
- ▶ **Lundi 3 août** pour les sorties Familles organisées les samedis 8

et 22 août à Bray-Dunes et Malo-les-Bains ;

▶ **Mercredi 5 août** pour les sorties Seniors organisées les 13 et 27 août à Malo-les-Bains et Bray-Dunes. Le transport est organisé en autocar. Le port du masque est obligatoire. Les mesures barrières seront respectées dans les transports et à l'inscription.

- ▶ Se munir de l'avis d'imposition 2019 et d'un justificatif de domicile pour les inscriptions aux sorties familles. Renseignements au 03 27 09 08 40

▶ LOISIRS

Le petit train à vapeur a repris du service. Venez découvrir la faune et la flore de la Vallée de la Scarpe ! Prochaines circulations : les 19 & 26 juillet, les 2,9,16,23 & 30 août.

- ▶ Horaires des départs : 14:30, 15:30 ou 16:30, chemin des Hamâides. Tarifs : 5€/adult ; 3€/enf. (3 à 12 ans)

Le musée de la Tour abbatiale vous accueille tout l'été !

- ▶ Entrée gratuite. Horaires d'été : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h ; samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 18h. Tél. 03 27 22 24 55

▶ DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu dimanche 16 août, espace Raymond Bédé de 8h à 13h.

- ▶ Pour y participer, prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

▶ COLLECTE DÉCHETS

- ▶ **MER. 5 AOÛT** (déchets ménagers)
- ▶ **MER. 29 JUIL.** (avec sacs jaunes et bac à verre)

▶ DÉCHÈTERIE

Du lun. au sam. de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi.

▶ NUMÉROS UTILES

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Imprimerie Gantier

Naissances 28 JUIN. COCHIN Nolan. 30 JUIN. RASPILAIR Augustin. 5 JUILLET. DANGREMONTE Matéo.

Mariages KORCZ Eloïse & ABDELKADER Fabrice. LENNE Margaux & SERRANO DOMENECH Miguel .

Décès COP Pierre (82 ans). DHOTE Eric (56 ans). LERICHE Thomas (40 ans). PINOY Claude (86 ans). PUKROP Pascal (60 ans).

Menu LUN 20 JUIL. Haricots verts, hachis parmentier de bœuf, salade verte, yaourt nature, kiwi.

MAR 21 JUIL. Salade de tomate mozzarella, chipolatas aux herbes, légumes printaniers, pommes campagnardes, pêche.

MER 22 JUIL. Pizza au fromage, œufs durs mayonnaise, taboulé et concombre vinaigrette, compote de pomme.

JEU 23 JUIL. Mortadelle, gratin de courgettes façon moussaka, blé pilaf, mimolette, abricots.

VEN 24 JUIL. Melon, spaghettis au saumon fumé, gruyère râpé, cocktail de fruits.